IVRY
S/SEINE

FICHE DESCRIPTIVE DE CHANTIER COURANT

Annexe de l'arrêté permanent 2024 réglementant la circulation au droit des chantiers courants sur les voies hors RGC exécutés par ou pour le compte des Directions des Services de l'Environnement et de l'Assainissement, des Transports, de la Voirie et des Déplacements, des Espaces Verts et du Paysage du Conseil Départemental du Val-de-Marne

Description des travaux : Réparation Séparateur "Voie BUS"

Intervenant : SETP
Adresse : 60 Avenue Gnal De Gaulle Thiais
Interlocuteur :
Portable : 06 31 92 19 13
Courriel : y.lelievre@setp-tp.com

En charge du balisage :
Adresse :
Interlocuteur : LDETM
Portable :
Courriel :

Nom de la voie : Rue Barbès RD154
Tronçon concerné :
Gestionnaire : CD94
Sens : IVRY -> KB

Calendrier prévisionnel : du 05/02/24 au 09/02/24
Horaires d'intervention : 9h30 – 16h30

Mesures d'exploitation prévues (autres que limitation de vitesse à 30 km/h au droit du chantier et interdiction de stationner aux abords du chantier) :

☐ Neutralisation d'une ou plusieurs voies de circulation sans basculement de la circulation sur la chaussée opposée
☒ Neutralisation d'une voie bus
☐ Neutralisation d'une voie cyclable
☐ Rétrécissement de chaussée avec maintien d'une largeur de 2,80 mètres minimum
☐ Mise en place d'alternat sur une longueur < 200 m ☐ de 9h30 à 16h30 géré ☐ par feux tricolores provisoires ☐ à l'aide de panneaux B15 et C18 ou de piquets mobiles
☐ 24h/24 géré ☐ par feux tricolores provisoires

☐ Neutralisation du trottoir ☐ partielle ☐ totale côté ☐ pair ☐ impair
☒ Circulation piétonne ☒ maintenue ☐ déviée ☐ de 9h30 à 16h30 ☐ 24h/24 ☐ sur trottoir opposé ☐ sur chaussée avec balisage ☐ sur stationnement neutralisé

Observations : Neutralisation Voie Bus, le Bus sera intégré dans la circulation générale.

Le 01/02/2024

Signature

Validation SDS

- 1 FEV. 2024

MAIRIE D'IVRY-SUR-SEINE (Val-de-Marne) Direction Espaces Publics Déplacements Stationnement